|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CA/220** | Le 27 février 2015 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT etaux Membres du Secteur des radiocommunications** |
|  |
|  |
| Objet: | **Admission des Membres des Secteurs, en qualité d'observateurs, aux sessions du Conseil – mise en oeuvre de la Résolution 145 (Antalya, 2006) de la Conférence de plénipotentiaires** |
|  |
|  |
|  |
| Référence: | **CV60B et CA/146 du 21 décembre 2004** |

Conformément aux directives énoncées dans la Circulaire administrative [CA/146](http://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0146/) ainsi qu'aux dispositions figurant dans l'Annexe A de la Décision **519** du Conseil, il conviendrait de désigner les observateurs représentant les Membres du Secteur des radiocommunications à la session de 2015 du Conseil. A cette fin, le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) a décidé que son Président, après consultation des Vice-Présidents, appliquerait les critères de la Décision **519**.

Conformément à l'avis formulé par le GCR, je serais reconnaissant aux Membres de Secteur intéressés de bien vouloir soumettre les candidatures correspondantes au Bureau au plus tard le **27 mars 2015**. Les candidatures reçues seront soumises au Président du GCR pour évaluation et sélection. Une fois que les consultations nécessaires auront été menées avec les Directeurs des deux autres Bureaux, chaque Membre de Secteur désigné sera informé en conséquence et sa désignation sera notifiée au Secrétariat du Conseil.

Le Bureau reste à la disposition des Membres pour toute précision supplémentaire dont ils pourraient avoir besoin à propos des questions traitées dans la présente Circulaire administrative.

François Rancy
Directeur

Distribution:

– Administrations des Etats Membres de l'UIT

– Membres du Secteur des radiocommunications

– Présidents et Vice‑Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale
chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

– Président et Vice‑Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications

– Président et Vice‑Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau
de développement des télécommunications